

les Génies et les Lares, les Divinités des Augustes, les Déeses Mères, la Fortune, le Bon Esprit et la Fortune de Retour, les Nymphes, les Saisons, les Dieux Incertains et tous les Dieux : voilà ce qui couronne la première livraison de ce beau travail.

Quant à la seconde livraison, elle nous semble offrir plus d'intérêt que la première, par le fond comme aussi par la forme. Nous avons salué d'abord les dieux ; ici, nous rencontrons les ministres de la religion, et il n'était, certes, pas aisé de se reconnaître au milieu de ces sacerdoces multipliés, ni d'en préciser les attributions particulières. L'auteur a procédé à ce difficile examen avec sa méthode et sa sobriété ordinaires, en sorte qu'il arrive à des résultats nets et positifs.

M. de Boissieu trouve en premier lieu chez nous, non pas, comme quelques-uns de ces devanciers, un collège de trois cents augures, mais simplement un aruspice, Marius Oppius Placidus. Le collège des aruspices, dont le ministère se bornait à peu près à l'inspection des entrailles des victimes, fut reconstitué par Claude, et, sous les empereurs, était composé de soixante membres. Vient ensuite un septemvir des Épulous, c'est-à-dire un des sept prêtres chargés des festins religieux et des rites consacrés pour les jeux publics.

Les prêtres Augustaux ont bien une autre importance dans notre histoire. On sait que soixante petites nations des Gaules avaient élevé un autel à l'empereur Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône, et que cette étrange divinité, qui s'appela Octave, avait un collège de prêtres. Le prince, qui demandait à ses amis, sur son lit de mort, s'il leur semblait avoir passablement joué la farce (*mimum*) de la vie, n'en fut pas moins dieu, au plus fort de la civilisation romaine, et à la confusion éternelle de ce pauvre esprit humain. Si nous avons un plus grand nombre de monuments consacrés aux prêtres augustaux, nous saurions, sans doute, le nom d'un plus grand nombre des nations gauloises qui participèrent à cet acte solennel d'idolâtrie impériale. M. de Boissieu nous fait connaître un prêtre éduen (d'Autun), un arverne (du pays d'Auvergne), et un Séquanais (Franc-Comtois), un Tricassien (du pays de Troyes), un Nervien (du Nivernais), un Carnute (du pays de Chartres). Voilà